

Un nouveau traité de pédagogie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 11

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 8 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Un nouveau traité de pédagogie.* — *La rentrée des classes.* — *L'enseignement à Paris.* — *Propriétés du chiffre 9.* — *Nécrologie.* — *Correspondances.* — *Nouveaux envois.* — *Archives.* — *Avis.*

Un nouveau traité de pédagogie.

L'auteur des articles de psychologie étant tombé malade, nous devons renoncer, pour le moment, à la suite de son travail. Nous le regrettons vivement. En compensation, nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs un nouveau traité de pédagogie qui, s'il plaît à Dieu, sera publié plus tard en volume pour servir de manuel aux instituteurs.

Nous ne dirons rien de ses auteurs, ni des circonstances où nous l'avons obtenu. Nous laissons à nos lecteurs le soin d'en apprécier la valeur.

R. H.

Éducation et enseignement.

INTRODUCTION

Quoi de plus chétif que l'enfant au moment de sa naissance ? N'étaient les soins de personnes plus âgées, une mort prochaine et douloureuse serait son unique avenir ici-bas. Il est même à remarquer que l'incapacité de se suffire par ses seules forces ne se prolonge pour aucune créature aussi longtemps que pour l'homme. Qu'il s'agisse de son développement physique ou de la culture de ses facultés intellectuelles et morales, ce n'est pas seulement pour quelques semaines ou quelques mois, mais pendant toute une série d'années qu'il a besoin de l'appui et de la direction de ses semblables.

Cette direction, préméditée ou accidentelle, imprimée par l'âge mûr à l'enfance et à l'adolescence constitue l'éducation dans l'acception la plus large de ce mot. Dans un sens plus restreint, on entend par éducation la direction *voulue et calculée* donnée à un homme non encore développé, pour le rendre capable, par la

culture de ses facultés physiques et morales, d'atteindre ensuite par lui-même le but de son existence.

Tout en s'occupant plus spécialement de l'âme humaine, l'éducation embrasse aussi dans sa sollicitude le développement du corps, dont les divers organes exercent une influence continuelle et déterminante sur la vie intellectuelle et morale.

L'éducation doit commencer avec le premier réveil de l'intelligence et ne finir qu'au moment où l'homme a acquis assez de maturité pour n'avoir plus besoin d'une direction étrangère. Notons toutefois que l'action de l'éducateur doit se faire de moins en moins sentir à mesure que l'élève devient de plus en plus capable de se diriger par lui-même.

Sous une forme ou sous une autre, l'éducation est aussi ancienne que l'humanité. Quant aux préceptes qui la dirigent aujourd'hui, ils sont le résultat de l'expérience, comme aussi de l'étude toujours plus approfondie tant du corps (physiologie) que de l'âme (psychologie) de l'homme. De ces trois facteurs, l'expérience, la physiologie et la psychologie est née la pédagogie, soit la science de l'éducation.

Nous aurons l'occasion de constater ultérieurement que le christianisme avec ses enseignements divins au sujet de l'homme et de ses destinées, de la chute originelle et de la Rédemption est naturellement la source principale de toute éducation pratique et fructueuse.

Comme l'éducation resterait incomplète sans l'enseignement, il est manifeste que la méthodologie, soit la science de l'enseignement, doit occuper une large place dans tout traité de pédagogie

PREMIÈRE PARTIE

De l'éducation en général.

CHAPITRE PREMIER

But de l'éducation.

Le but de l'éducation est de rendre l'homme capable d'atteindre la fin pour laquelle il a été créé.

D'après le témoignage de la raison et de la foi, nous avons ici-bas une double mission à remplir : une mission naturelle comme membres de la famille humaine ; une mission surnaturelle, comme membres de l'Eglise de Jésus-Christ. Mais le but principal et suprême de notre existence doit être cherché au-delà de cette terre. La révélation nous apprend, en effet, que nous avons été créés et rachetés pour vivre éternellement dans la société de notre Créateur et de notre Rédempteur.

Au sujet de la possibilité et des moyens d'atteindre cette fin suprême, la doctrine catholique nous enseigne que le péché de

nos premiers parents a privé l'homme de tous les privilèges surnaturels dont il avait été investi par le Créateur. Quant à nos facultés naturelles, elles n'ont pas été détruites, puisqu'elles appartiennent à l'essence même de la nature humaine; mais, elles ont été affaiblies pour la pratique du bien, en cessant d'avoir les dons surnaturels comme auxiliaires.

L'enfant naît donc non seulement avec des inclinations mauvaises, mais aussi avec de bonnes dispositions naturelles, auxquelles on peut bientôt ajouter, pour les chrétiens, la puissance de la grâce baptismale.

De ces principes, il découle que l'éducation a pour but de préparer l'homme à bien remplir sa double mission terrestre et surtout à se rendre digne de ses immortelles destinées. A cette fin, elle doit : 1° Combattre les penchants pervers de l'enfant et l'habituer à les surmonter lui-même ; 2° Développer en lui, dans un harmonieux accord, les bonnes dispositions qu'il tient de sa propre nature et la vie surnaturelle à laquelle il est né par le baptême.

Par ce qui précède, on voit que l'Eglise catholique, en matière d'éducation, professe tout ce qu'il y a de vrai et de bon dans les autres systèmes religieux, mais sans en épouser l'exclusivisme et les aberrations. En assignant à l'homme une fin surnaturelle, elle n'oublie pas qu'il est habitant de la terre avant de devenir citoyen du ciel. Elle ne le déclare, au moment de sa naissance, ni absolument bon, ni absolument mauvais. Avec l'école naturaliste, elle veut le développement de toutes les aptitudes naturelles, mais en y joignant la guerre aux inclinations perverses et le soin de la vie de l'âme. Avec l'école rationaliste, elle veut amener l'enfance à conformer tous ses actes aux préceptes de la raison et aux règles de la morale; mais elle ajoute que la morale n'a de base solide que dans la religion. Comme l'école humanitaire, elle veut que l'homme aime ses semblables; mais elle ajoute que, pour être sincère, cet amour doit procéder de l'amour envers Dieu. De même que l'école nationaliste, elle prêche l'attachement au sol natal, mais en ajoutant que le patriotisme doit être basé sur la religion, sans laquelle les peuples ne peuvent rester longtemps ni libres ni heureux.

CHAPITRE DEUXIÈME

Agents de l'éducation.

On a gravement tort de croire parfois que l'éducation soit l'affaire de l'école seule.

Avant de franchir le seuil de l'école, l'enfant vit plusieurs années en famille. C'est en famille qu'il passe la plus grande partie de son temps durant ses années d'école; c'est en famille qu'il continue à vivre après son émancipation de l'école. D'où il

résulte que la famille est le premier et le plus puissant de tous les agents d'éducation.

Il est, en outre, évident qu'une grande part d'influence sur l'éducation revient à l'Eglise, à l'Etat et au milieu dans lequel l'enfant est élevé. N'oublions pas non plus la puissance surnaturelle de la grâce venant au secours et de l'enfant et de ses éducateurs, à condition qu'ils sachent s'en rendre dignes.

§ 1. *La famille.*

D'après l'ordre établi par le Créateur, le premier et le plus important des facteurs de l'éducation n'est autre que la famille elle-même.

L'éducation appartient aux parents comme un DROIT IMPRES-
CRIPTIBLE et, en même temps, elle leur incombe comme un DEVOIR
SACRÉ, dont il ne leur est jamais permis de se décharger entièrement.
La raison et le cœur se révoltent également à la seule pensée que
des parents pourraient être privés du droit ou dispensés du
devoir de s'intéresser directement à l'avenir, temporel et éternel,
des enfants auxquels ils ont donné le jour.

Personne n'a d'ailleurs sur l'enfance une autorité aussi absolue
que celle du père et de la mère. Il n'est aucune autorité terrestre
à laquelle les enfants se soumettent aussi volontiers qu'à celle de
leur père et de leur mère. Ce qui peut manquer à ceux-ci au point
de vue des connaissances pédagogiques et scientifiques, est, en
grande partie, suppléé par l'amour réciproque que Dieu a placé
dans leur cœur et dans le cœur de leurs enfants. Ajoutons que les
parents chrétiens sont puissamment secondés dans leur tâche
d'éducateurs par les grâces d'état auxquelles leur donne droit le
sacrement de mariage validement et dignement contracté.

Il est donc manifeste que la famille chrétienne bien organisée
constitue le milieu le plus favorable à l'éducation et que l'enfant
ne doit être transplanté dans un autre milieu que dans le cas où
des circonstances exceptionnelles et impérieuses l'exigent.

A. *La mère.* La mère est tout à la fois la nourrice et l'institu-
trice naturelle de son enfant.

Avant de connaître aucune des autres personnes qui l'entourent,
l'enfant connaît sa mère; avant de comprendre le langage des
autres hommes, il comprend le langage de sa mère. Le cœur de
la mère possède des secrets qui n'appartiennent qu'à lui pour
intéresser l'enfant et le rendre peu à peu attentif aux choses qui
l'entourent.

C'est donc la mère qui doit diriger le premier réveil de l'intelli-
gence enfantine; c'est sur les genoux de sa mère que l'enfant doit
concevoir ses premières pensées et ébaucher ses premières
réflexions; c'est en conversant avec sa mère qu'il doit passer des
cris inintelligibles aux mots bégayés et, plus tard, aux paroles
nettement articulées.

A mesure que l'enfant se développera, la mère lui fera observer des horizons nouveaux. Comme Socrate, elle lui apprendra à réfléchir, à chercher et à trouver la signification des choses qui le frappent; comme Jean-Baptiste, elle lui fera connaître l'Agneau de Dieu et le conduira à Jésus-Christ; comme la Très Sainte-Vierge Marie, elle l'entretiendra du Père que nous avons dans les cieux; comme Anne, la pieuse mère de Samuel, elle l'habitue à prier, à écouter et à comprendre la voix de Dieu.

La mère vraiment chrétienne aime son enfant, non pas d'un amour purement charnel, mais par vertu et par religion. L'enfant s'en aperçoit et, à une affectueuse vénération pour sa mère, il ne peut manquer de joindre l'estime de la vertu et l'amour de la religion. Voilà pourquoi l'éducation maternelle laisse dans l'âme de l'enfant des traces ineffaçables. Au milieu des orages de la vie, le souvenir des leçons et des exemples de sa mère le suivra partout, soit pour l'empêcher de tomber, soit pour l'obliger à se repentir et à se relever. Que faudrait-il de plus pour que toute mère digne de ce nom considère comme son devoir le plus sacré de donner tous ses soins à l'éducation du petit être auquel elle a donné l'existence.

B. *Le père.* A mesure que l'enfant grandit, l'amour plutôt tendre de la mère doit être secondé par l'amour naturellement plus sérieux du père.

Abandonné à lui-même, l'amour maternel dégénère facilement en une trop grande sensibilité et, conséquemment, en une condescendance funeste pour l'enfant. Aussi, à côté de la mère, Dieu a-t-il placé le père, qui en incombe aussi bien par sa supériorité intellectuelle que par sa force physique, c'est donc spécialement au père qu'incombe le devoir de former l'enfant à une obéissance prompte et respectueuse.

L'obéissance à exiger de l'enfant, surtout pendant les premières années, doit être absolue et, en quelque sorte, aveugle. Il faut que l'enfant exécute les ordres de son père, non pas parce qu'il les comprend, encore moins parce qu'il daigne les approuver, mais par respect pour l'autorité paternelle. Discuter et raisonner avec un enfant en bas âge, c'est tout à la fois favoriser son penchant naturel vers l'indépendance, lui préparer d'amères déceptions et compromettre, souvent d'une manière irrémédiable, l'autorité dont Dieu a investi la paternité.

Que plus tard le père expose à ses enfants la raison d'être de ses ordres, qu'il cherche à leur inculquer ses propres sentiments, qu'il s'applique à leur faire partager ses propres appréciations et à les former à son image, rien n'est plus naturel. Néanmoins, même alors, il importe souverainement de les convaincre que dans toutes les circonstances de la vie, l'obéissance à des ordres que l'on ne peut ni comprendre ni approuver, est souvent d'une nécessité absolue, puisque sans elle l'ordre et la paix seraient impossibles dans la famille aussi bien que dans l'Etat.

Dire que l'enfant, surtout le petit garçon, ne croit pouvoir faire mieux que de répéter toutes les paroles et d'imiter toutes les actions de son père, c'est dire combien est grave le devoir du bon exemple imposé à tout chef de famille.

C. *Les frères et sœurs de l'enfant; les domestiques, compagnons de jeux, etc.* Les parents qui auront bien élevé leurs premiers enfants trouveront en ceux-ci de précieux collaborateurs pour l'éducation des derniers-nés. Par leur exemple, par leurs soins affectueux et leurs leçons enfantines, les aînés exercent naturellement une grande influence sur les cadets.

Pour l'enfant en bas âge, toute personne plus grande que lui est une autorité. Il résulte de là qu'il subit naturellement l'ascendant de tous ceux qui l'entourent et, comme conséquence, que les parents doivent user d'une grande circonspection dans le choix de chaque personne qu'ils admettent à habiter ou à fréquenter leur maison.

En général, la société la plus convenable et la plus utile pour de jeunes enfants est celle d'autres enfants du même âge. Les jeux enfantins ne développent pas seulement les forces physiques, ils exercent, en outre, sur le développement intellectuel une action qui, pour être réfléchie, n'en est pas moins considérable. A condition d'être bien dirigé, le jeu devient une école de justice, de charité, de condescendance, de générosité et d'empire sur la volonté propre.

Que les compagnons de jeux doivent être choisis avec une grande prudence, il serait superflu de le dire. Mais, si d'une part, les camarades vicieux doivent être rigoureusement écartés, d'autre part, il importe de ne pas oublier que l'on chercherait vainement ici-bas des enfants sans aucun défaut. Donc ni trop de confiance, ni trop de méfiance! Il est d'ailleurs bien rare qu'un enfant se pervertisse en prenant part à des jeux qui occupent simultanément et le corps et l'esprit. *(A suivre.)*



LA RENTRÉE DES CLASSES

Les saisons ne sont pas toutes également favorables à l'étude. Avec ses fleurs nouvelles, avec sa douce verdure, le printemps semble nous inviter à nous répandre au dehors. C'est, par excellence, l'époque des distractions. Aussi est-il bien difficile de fixer l'attention des enfants lorsque le soleil dore les vitres et que l'atmosphère est pleine de senteurs printannières et de joyeux gazouillements. L'été et l'automne ramènent les pénibles travaux des champs. Les parents réclament l'aide de leurs enfants. Il n'en est pas de même de l'hiver. Le froid, la neige, les rigueurs de la campagne vous font goûter avec délices la douce température